



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

Déclaration du Président de l'Union interparlementaire le sénateur Sergio Páez Verdugo

**Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XI)
Sao Paulo, le 14 juin 2004.**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les invités spéciaux,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

A la veille de cette importante conférence, l'Union interparlementaire a organisé une réunion parlementaire de deux jours en étroite coopération avec le Congrès national brésilien. Des parlementaires d'une cinquantaine de pays y ont pris part pour débattre des grands dossiers dont vous êtes saisis. Nous avons également tenu une réunion parallèle de débat sur le régionalisme et la coopération Sud-Sud. La déclaration qui a été adoptée par consensus est à votre disposition dans toutes les langues officielles.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les décisions que vous allez prendre ici ont une incidence sur la vie de nos mandants, hommes et femmes, qui nous ont élus pour les représenter et représenter leurs intérêts. Pourtant, en tant que parlementaires, nous sommes rarement associés à l'élaboration de ces décisions. Nous pensons que cet état de choses ne peut plus durer. Nous devons concourir non seulement à la ratification et à la mise en œuvre des politiques décidées au niveau international mais aussi à leur formulation.

Il en va de l'intérêt de tous. J'appelle votre attention sur le paragraphe 4 de notre déclaration où nous faisons observer qu'un trop grand nombre d'engagements figurant dans les accords internationaux n'ont pas été respectés et que les objectifs n'ont pas été atteints. Les promesses faites doivent être tenues. Pour ce faire, toutefois, il faut une volonté politique et un engagement. Vous ne parviendrez pas à cet objectif si les élus du peuple n'ont pas eu la possibilité d'influer sur le cours des choses. Il faut que l'opinion publique dans tous les pays soutienne la coopération internationale au service du développement.

Les parlements et leurs membres ne sont ni partie intégrante de la société civile, ni acteurs non étatiques. Ils sont les piliers des institutions démocratiques de l'Etat. Ils ont un rôle clairement défini qui a évolué au fil du temps mais qui, pour l'essentiel, est resté le même; ils représentent le peuple, ils légifèrent et ils adoptent le budget au nom du peuple et, enfin, ils passent au crible et ils contrôlent l'action du gouvernement. Faire entrer les parlements et leurs membres dans l'arène multilatérale ne modifie en rien cette répartition fondamentale des responsabilités. Leur rôle complète celui des gouvernements et, à ce titre, ils peuvent être des partenaires influents pour les organisations internationales.

Les extraits suivants de la déclaration parlementaire attestent la nécessité d'une implication parlementaire et pourraient vous être utiles au moment de parachever le document final de la XI^{ème} CNUCED.

On a dit maintes fois que les victimes de la mondialisation étaient trop nombreuses. Dans le cadre de notre débat sur les stratégies de développement dans une économie qui se mondialise, il a été dit avec force que dans leur propre intérêt, les pays en développement doivent élaborer des stratégies de développement et les faire leurs, et que les politiques publiques nationales et les règles internationales doivent converger. La question de la définition des politiques par les pays en développement mérite d'être examinée plus avant et avec sérieux. La cohérence entre politiques et programmes du secteur public appliqués par les institutions économiques bilatérales, régionales et multinationales, à propos desquels l'accord est total, doit aller au-delà de la rhétorique de la mondialisation et proposer des mesures concrètes de lutte contre la pauvreté.

Nous appelons la CNUCED et sa machinerie intergouvernementale à continuer son travail sur l'analyse macroéconomique et à dispenser des conseils sur les grandes orientations en sa qualité d'instance d'exécution de programmes d'assistance technique. Nous avons besoin que des voix différentes s'élèvent dans un monde lui-même très diversifié.

Nous sommes convaincus que la meilleure manière d'obtenir des progrès en matière de développement à travers le système commercial et les négociations commerciales consiste à mettre en œuvre les engagements pris en matière de développement et nous réitérons les préoccupations que les parlementaires ont déjà exprimées à Cancun. Nous demeurons convaincus que le système commercial international n'aura d'effets positifs sur le développement que si les conditions du commerce agricole sont équitables. Aussi faut-il de toute urgence progresser dans ces négociations.

Nous appuyons les activités que continue de mener la CNUCED pour aider les pays en développement à se préparer aux négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Elles sont nécessaires mais elles ne sont pas suffisantes. Aussi demandons-nous que des moyens supplémentaires soient donnés à la CNUCED pour orienter le commerce international, le financement, les activités environnementales, le transport et la technologie pour le développement. La CNUCED est un forum propice au débat sur des sujets qui pour l'instant sont des obstacles sur lesquels achoppe la négociation des accords contraignants de l'OMC et il faut continuer à utiliser la CNUCED à cette fin.

Nous considérons que les capacités de production et la compétitivité internationale des pays en développement sont compromises non seulement par une absence de technologie, une insuffisance de moyens financiers et la faiblesse des institutions nationales, mais aussi par l'absence de mécanismes de financement régionaux et internationaux de soutien. Dans sa configuration actuelle, le système monétaire et financier international s'est révélé incapable

de faire face aux difficultés financières aiguës auxquelles font face les pays en développement. Les engagements pris à Monterrey doivent être tenus.

Monsieur le Président,

Les Etats ont fait des progrès appréciables en appliquant des politiques publiques appropriées et en plaçant la bonne gouvernance sous l'autorité de la loi au moyen de processus électoraux libres et réguliers, par l'égalité des sexes, une justice impartiale et des mesures de lutte contre la corruption, et cette action doit être soutenue et poursuivie avec vigueur. La réaction de la communauté internationale doit être bien plus généreuse. Les promesses faites doivent être tenues.

La coopération Sud-Sud ne figure pas au premier rang de l'ordre du jour de la XI^{ème} CNUCED. Cela est regrettable. Les appels à une mondialisation équitable n'auront aucun écho si la vaste majorité des êtres humains demeure marginalisée. La coopération Sud-Sud reste bien timide et clairement insuffisante. Nous appelons les pays en développement à prendre des mesures audacieuses et novatrices pour compléter les solutions classiques du dialogue et des accords Nord-Sud, et nous encourageons la CNUCED à concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes appropriés qui contribuent à l'échange de biens et services de nature à créer de l'emploi pour leurs populations.

En tant que parlementaires, nous sommes tout disposés à travailler avec la CNUCED, tant ses mécanismes intergouvernementaux que son Secrétariat, pour donner un prolongement à certains de ses dossiers et, ce faisant, jouer un rôle actif dans l'application des conclusions de vos délibérations.

Plus concrètement, nous nous proposons de servir d'interface entre les parlements et la CNUCED par l'échange d'information et les mesures de renforcement de capacités dans le domaine des politiques et de la cohérence dans la définition des orientations nationales et internationales.

A ce stade préliminaire, il importe que nous fassions les bons choix et que nous choisissons une voie respectueuse du principe de la séparation des pouvoirs. C'est pour cette raison que la déclaration exige que nous nous tournions vers une structure interparlementaire existante, l'UIP, pour nous aider à atteindre notre but.

Monsieur le Président,

Je conclurai en vous assurant de la volonté de l'UIP de travailler avec les gouvernements, les parlements et les ONG pour mobiliser l'opinion publique en faveur du développement. Puisse la XI^{ème} CNUCED connaître le succès. Nous sommes tous concernés.